

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

20 crédits	468.0 h	Q2
------------	---------	----

Enseignants	De Cock Sylvie (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le stage en entreprise constitue une première expérience professionnelle en lien direct avec le programme de master en communication multilingue.
Acquis d'apprentissage	<p>1 Cette activité permettra à l'étudiant de prospecter le monde de l'entreprise en Belgique et/ou à l'étranger et de trouver par ses propres moyens un stage de trois mois dans une entreprise publique ou privée. A la fin du stage, l'étudiant se sera familiarisé avec le monde de l'entreprise et aura valorisé et mis en pratique les différents acquis théoriques et pratiques des cours de langues et des cours généraux.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le stage fera l'objet d'une évaluation sous la forme d'un rapport de stage circonstancié, d'une longueur de 8.000 à 10.000 mots, ainsi que d'une soutenance orale de 10 min. (5 min. pour la présentation PowerPoint et 5 min. pour les questions-réponses). Le rapport de stage, qui sera rédigé dans une des langues inscrites au programme de l'étudiant, ainsi que la soutenance orale dans cette même langue seront évalués par un tuteur de stage qui sera désigné par le jury du master.</p> <p>L'évaluation portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la capacité à réaliser une synthèse pertinente et bien documentée de l'entreprise au sein de laquelle le stage a été effectué, des objectifs du stage, ainsi que des différentes activités ou des différents projets auxquels le stagiaire a participé, - la qualité de la langue écrite et orale et la pertinence de la formulation écrite et de la présentation orale. <p>Une note d'échec pour le rapport écrit ou pour la soutenance orale entraîne une note d'échec pour le stage.</p>
Contenu	L'étudiant participera dans le cadre de son stage en entreprise à des activités et/ou des projets qui lui permettront d'appliquer les acquis théoriques et pratiques des cours de langues et des cours généraux du master en communication multilingue et qui lui permettront d'utiliser au quotidien une ou plusieurs langues étrangères inscrites à son programme. Ce stage fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale (cf. Evaluation). Dans sa présentation, le rapport de stage doit respecter les conventions scientifiques et bibliographiques de la discipline.
Faculté ou entité en charge:	LMOD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	20		